



HUBERT REEVES

et son équipe. Coordination : Nelly (Ligue Roc).

opinions@canoe.com

Indispensables maillages

Depuis un siècle, les politiques ont conduit à créer des espaces protégés dont l'ensemble occupe au final peu de place sur les territoires nationaux.

Ainsi en France, ce sont principalement les Parcs nationaux, les Réserves naturelles. De même au Canada et partout dans le monde, il existe des aires naturelles protégées.

Même protégés de certains risques, ces espaces ne le sont pas des pollutions apportées par l'air et par l'eau. Par ailleurs, les changements climatiques compliquent la situation. Il faut donc rendre possibles les migrations des espèces, en vue de les sauver en leur offrant des voies pour monter en altitude ou en latitude de façon progressive.

Le maillage vert et bleu est fondamental

Les scientifiques nous le disent : en l'absence de ces voies de secours, et sans accroissement des aires protégées terrestres et marines, on ne pourra enrayer efficacement la perte de biodiversité. L'érosion de la biodiversité a pour cause principale l'élimination ou la fragmentation des habitats. Cette situation est dommageable pour la diversité dans tous ses aspects, écosystémique, spécifique et génétique.

Pour les scientifiques, il ne fait pas de doute qu'il est désormais indispensable d'établir un maillage prenant en compte

- les espaces bénéficiant d'un statut de protection,

- des écosystèmes variés parmi lesquels les zones humides depuis la mare jusqu'au grand lac, les zones boisées, du bosquet à la forêt...

- et des corridors reliant ces diverses zones, par exemple la haie, et intégrant ce que l'on appelle la biodiversité ordinaire par opposition aux espèces emblématiques très médiatisées.

L'important est de sauvegarder ou créer puis pérenniser la continuité entre les mi-

lieux naturels. C'est la vocation de la trame verte.

Autre impératif : conserver ou restaurer le bon état des masses d'eau superficielles. C'est la vocation de la trame bleue.

MAILLAGE ASSOCIATIF

Depuis un demi-siècle, le nombre d'associations de protection de la nature n'a cessé de croître. Il est apparu pour beaucoup la nécessité de se fédérer. En France, le réseau que constituent les 3000 associations affiliées à FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT est, à sa manière, un maillage. Au Québec, une centaine d'organismes sont regroupés au sein de NATURE QUÉBEC, qui existe depuis plus d'un quart de siècle.

Pour les protecteurs de la nature, la conception puis la réalisation de ces trames verte et bleue sont un objectif à atteindre. Les associations sont des alliés fort utiles. En France, elles furent représentées, à travers leur fédération dans un des cinq collèges du Grenelle de l'environnement, et le seront dans leur région pour les inventaires et implantations de ces

trames tout comme les autres acteurs concernés le furent au Grenelle et comme le seront les collectivités territoriales. Ces dernières pourront donc prendre des décisions en meilleure connaissance de leurs richesses naturelles vivantes.

MAILLAGE DES DONNÉES

Le travail de cartographie nécessite l'existence de données scientifiques. Il en existe, à réunir, insuffisantes. Donc il faut en recueillir de nouvelles, les soumettre à validation, les rendre accessibles à tous. On peut dire que toute trame sera la résultante du maillage des données collectées puis mises en commun.

TOUT EST LIÉ

Le maillage vert et bleu, ou maillage écologique, est fondamental. Il bénéficie du maillage associatif et de celui des données.

Local, régional, national, sa prise en compte pour toute décision en fait un outil participant à crédibiliser un développement durable. Avec, en prime, la garantie de la beauté des paysages.